

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 22 JUIN 1979 - N° 942

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Réfugiés du Vietnam : les tractations continuent

Alors que la vie de milliers de réfugiés est en jeu, le Vietnam a repoussé l'offre de convoquer une réunion internationale à laquelle participeraient les pays occidentaux. Cependant Hanoï serait d'accord pour participer à une réunion sous l'égide du haut commissariat aux réfugiés de l'ONU, à la condition que seuls les pays «directement concernés» y soient conviés.

Lire en page 7

Economies d'énergie : des mesures qui frappent d'abord les travailleurs

Lire en page 8

Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 23 juin

Notre dossier
Vacances de chômeurs et vacances de riches

Nous poursuivons la publication d'articles réalisés par la délégation du Comité central du PCR mi qui s'est rendue dernièrement en Chine

Les quatre modernisations socialistes de type chinois

ELECTIONS EUROPEENNES : LA DERNIERE ESCROQUERIE

Liste Veil : un député élu par... quelques dizaines de milliers de bulletins nuls.

Les 886 819 voix écologistes sont, elles, tenues pour nulles



La commission de contrôle des élections européennes vient de faire une découverte : pour établir les résultats, peu importe les bulletins effectivement déposés dans l'urne. Désormais, c'est l'intention qui compte. Les professions de foi de la liste Veil comptent comme des votes valablement émis, au mépris de la loi électorale, la commission estimant que ces bulletins expriment une «intention de vote» claire. Rendons hommage à la clairvoyance de la commission, qui sait ainsi pénétrer les têtes et les cœurs des électeurs.

Résultat immédiat : la liste Veil se voit octroyer un siège de plus, au détriment de la liste socialiste. Virulente protestation de Mitterrand, qui démissionne de son poste de député européen, laissant ainsi son siège à la dernière élue de sa liste.

Mais les socialistes qui crient haut et fort sont-ils les plus à plaindre ? Toute la campagne n'a-t-elle pas été organisée autour du racket des quatre grandes listes : les moyens d'information à l'affût de la moindre déclaration de ces messieurs, les frais de campagne empêchant certaines listes de déposer leurs bulletins, le remboursement de ces frais aux quatre grands à des tarifs supérieurs aux frais réellement engagés, le partage des sièges entre les seuls quatre frères ennemis de la politique bourgeoise ?

Les petites listes, c'est Giscard qui le dit, ont encombré les écrans plus qu'il n'était décent : songez, elles ont eu 20 % du temps de parole pour 12 % des voix. C'est encore trop pour le pouvoir en place. Il convenait de réparer cette injustice : les bulletins nuls deviennent des bulletins Veil ; mais les 4,5 % de bulletins écologistes ou les 3 % de bulletins d'extrême-gauche sont considérés comme nuls et non avenue. D'ailleurs, estimerait sans doute la commission de contrôle, allez savoir quelles étaient les «intentions» de ces électeurs ?

Éliminés par l'argent, étouffés par les médias, ceux qui n'entrent pas dans le cadre du jeu des quatre n'ont qu'à se taire. Place à la «démocratie française». Et à ses relents de Second Empire.

Longwy

«Le 29 juin,
tout peut
changer
si nous

le voulons tous»

Tract SOS-Emploi
N° 25

Lire en page 3

EDITORIAL-
SURPRISE

Certains journaux de jeudi matin parlant de l'affaire de l'élection par des bulletins nuls d'un député de la liste Veil au détriment d'un élu du PS font état d'un éditorial dans l'Humanité du même jour de René Andrieu où il écrit : «La vérité est (...) qu'un siège est volé à la liste socialiste. (...) Il s'agit là d'une magouille sans gloire».

L'erreur de ces journaux était de fier à ce qui était prévu, car en lisant l'Humanité de ce jour il n'y avait pas cet éditorial d'Andrieu. A sa place un sujet moins controversé dans le PCF : une dénonciation des pétroliers.

Faire un éditorial sur un sujet déterminé est un choix politique. Le retirer de la publication en est un autre.

L'Espagne en marche vers l'Europe ni panacée ni catastrophe

L'élargissement de l'Europe à l'Espagne, se conjugant avec l'adhésion de la Grèce et sans doute du Portugal dans le même temps, va poser des problèmes épineux dans l'agriculture et la pêche. Les produits méditerranéens, pour lesquels la CEE est quasiment auto-suffisante, vont devenir largement excédentaires, en particulier les fruits et les légumes, frais et transformés, et le vin. L'arrivée de l'Espagne va signifier un gain de 14 % de consommateurs, mais aussi de 30 % de producteurs. Alors que des contingentements et des taxes gênent encore sensiblement l'exportation de produits agricoles espagnols vers la CEE, celle-ci connaît un déficit croissant de ses échanges agricoles avec l'Espagne. Ce déficit agricole de la CEE risque de s'accroître encore avec la suppression de toutes les restrictions. En fait l'Espagne comble son déficit agro-alimentaire vis-à-vis des Etats-Unis par son excédent agricole vis-à-vis de la CEE. Cependant, dans ce cadre général, la France est le premier fournisseur de l'Espagne dans la CEE (elle représente 6,8 % des importations agricoles espagnoles). L'Espagne dispose d'atouts sérieux dans le domaine agricole, mais cela n'exclut pas des faiblesses importantes, et surtout, une évaluation correcte du positif et du négatif de l'intégration espagnole doit tenir compte de l'ensemble des secteurs d'activité. Il ne faut pas oublier que depuis 1974, les 3/4 des exportations espagnoles consistent en produits industriels et que le commerce extérieur espagnol dans son ensemble est lourdement déficitaire par rapport à la CEE (plus de 2 100 millions de dollars en 1974). Le second facteur dont il faut tenir compte, c'est l'harmonisation des coûts de production, particulièrement bas dans l'agriculture en raison de salaires de misère. Ainsi tout jugement sur les conséquences pour l'Espagne et la France de l'élargissement doit tenir compte du caractère global de la négociation en cours, atouts dans l'agriculture, mais vulnérabilité de l'industrie, et des ajustements progressifs. En fait, rien n'est joué, c'est-à-dire que rien n'est perdu.



L'AGRICULTURE ATOUT ET FAIBLESSE

Par Hélène VARJAC

LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE ESPAGNOLE

L'agriculture occupe environ le quart de la population espagnole et représente 14 % du produit intérieur brut, contre 12 % en France. Elle dispose déjà de 275 000 km² cultivés et a décidé de porter la surface agricole à 350 000 km². De plus, dans bien des cas, comme pour les pêches, les pommes, les abricots et les poires, les vergers sont jeunes et

n'ont pas encore livré toutes leurs capacités de production. Depuis 5 ans, environ 65 000 hectares ont été irrigués par an ; des objectifs ambitieux avaient été décidés pour les 2 dernières années, mais ils n'ont pas été atteints car ils supposent des investissements massifs. Enfin l'ouverture sans entrave d'un marché de 250 millions de consommateurs a déjà stimulé la production agricole, tandis que le relèvement des salaires a suivi beaucoup plus lentement.

FAIBLESSES ET RISQUES

Cependant, des risques de saturation apparaissent : c'est le cas par exemple pour la tomate, certains fruits et légumes, pour l'huile d'olive. Fruits et légumes représentent déjà 66 % des exportations agricoles vers la CEE, contre seulement 18 % pour le vin. La faible rentabilité de l'agriculture espagnole supportera-t-elle le choc de l'abaissement des barrières douanières ? Le secteur viticole échappe un peu à

cette faiblesse car depuis 10 ans, il s'est réorganisé et structuré, il a une production de qualité, fortement alcoolisée, sans devoir recourir à des coupages. A l'heure actuelle l'Espagne possède le vignoble le plus étendu du monde et une production de 36 millions d'hectolitres, alors que la productivité est inférieure de moitié à celle de la CEE. C'est certainement sur ce point que les difficultés seront les plus sérieuses et que les conséquences risquent d'être les plus graves pour les paysans français.

Enfin, une autre faiblesse est liée à la structure de la terre, qui comporte les deux extrêmes : présence de grandes propriétés foncières : 2 % des propriétaires possèdent plus de 450 ha en moyenne, et parmi eux 450 disposent de plus de 5 000 hectares. Mais à l'autre extrême, on constate un très grand émiettement : 80 % des exploitants disposent de moins de 10 hectares, 50 % de moins de 5 ha.

DE NOUVELLES TENDANCES A LA CONSOMMATION

L'accroissement du niveau de vie pendant les années 60 a abouti à un changement dans le comportement alimentaire des Espagnols : diminution de la demande de céréales, augmentation de la consommation de viande, notamment bovine, et dans

une moindre mesure, du lait. Dans ces deux derniers secteurs, l'Espagne est loin de couvrir ses besoins. Pour essayer d'y remédier, elle a fait des efforts importants, en visant à l'auto-suffisance pour 1980. Par exemple, elle cherche à étendre les pâturages et les forêts et à augmenter les cultures fourragères, le blé dur, le maïs, et évidemment le cheptel bovin. Malgré cela, les objectifs prévus ne seront réalisés que progressivement et c'est là que se trouve la cause du déficit agro-alimentaire de l'Espagne vis-à-vis des USA auxquels elle achète des aliments pour le bétail. Il y a peut-être là, à moyen terme, la possibilité pour la CEE d'écouler ses surplus en produits laitiers, encore que la consommation en beurre soit négligeable en Espagne, et qu'il faille sans doute attendre plusieurs années pour qu'une évolution dans les mœurs se dessine.

L'augmentation de la consommation de sucre a obligé l'Espagne à acheter 500 000 tonnes de sucre à Cuba depuis deux ans, et ceci grève sa balance commerciale.

UN BILAN NUANCE

En définitive, l'agriculture espagnole a de quoi menacer ses concurrents européens, France et Italie, mais peut-être pas autant que le disent ceux qui en France développent une

propagande chauvine. A court terme, l'adhésion à l'Europe va apporter une bouffée d'oxygène à l'agriculture espagnole, surtout pour le vin soumis à des taxes très élevées en Europe du Nord et au Bénélux depuis 1976. Mais cette bouffée d'oxygène sera de courte durée et en Espagne, passé l'enthousiasme du début, certains commencent à s'inquiéter de la faible productivité de l'agriculture et des disparités structurelles qui affectent le pays, encore insuffisamment mécanisé. Dans les négociations en cours, la position de la bourgeoisie française d'étendre ou de maintenir des clauses protectionnistes est battue en brèche. Mais la CEE a cependant l'exigence d'égaliser les prix à la production à l'heure actuelle de 30 à 40 % inférieurs en Espagne à ceux de la communauté ; cela prendra des formes diverses : exigences sur l'harmonisation du niveau de vie, sur la hausse des salaires, sur la réduction des disparités entre les régions. Lorsque cette harmonisation des productions sera réalisée, les conditions de concurrence entre les pays se rapprocheront. C'est aux peuples, unis de part et d'autre des Pyrénées, qu'il appartiendra d'empêcher que cette nouvelle Europe se réalise à leurs dépens, de lutter pour que l'Europe verte prenne en compte les intérêts respectifs.





Reprise du travail à RVI-Blainville

«CE N'EST QUE PARTIE REMISE»

La délégation qui se rendait mercredi matin à la préfecture revenait quelques dizaines de minutes plus tard, bredouille, le préfet ne voulant pas retirer ses flics de l'usine. Toutefois, la police interpellait un ouvrier de RVI, lui signifiant qu'une plainte avait été déposée contre lui et un de ses camarades, la veille par un jaune, à la suite d'une bagarre à la sortie. En fin d'après-midi, trois grévistes étaient arrêtés le long de la route, passant devant l'usine, les flics les accusant de détériorer les véhicules de certains salariés ayant travaillé. Jeudi matin, alors qu'un petit millier de travailleurs se rassemblaient devant l'usine, le commissaire annonçait que finalement les forces de police seraient retirées dans le quart d'heure qui suivait. Décision applaudie avec enthousiasme. Un car de flics stationnait pourtant non loin de l'usine. Peu après 8 h, le meeting inter-syndical débutait : «Quatre semaines de lutte, beaucoup plus pour certains,

devait déclarer un délégué CFDT au nom de l'inter-syndicale, insistant sur l'unité dont les travailleurs avaient fait preuve pendant le conflit. «Unité qui a surpris tout le monde, nous peut-être les premiers.

Evoquant ensuite «les dures réalités», l'intransigeance de la direction, «l'attitude fascisante» du maire de Caen, Giraud, qui avait appelé de ses vœux l'intervention policière contre «une poignée d'anarchistes irresponsables mettant en cause le redressement de RVI», dénonçant aussi les cadres s'alignant sans bavures sur le directeur, il poursuivait : «Sommes-nous en mesure, en capacité de poursuivre notre mouvement, sommes-nous en mesure de l'empêcher de s'effiloche dans quelques jours un petit noyau ?».

«Il est vrai que les chiffres de la direction, à propos de la présence des travailleurs ayant repris le travail, sont gonflés ;

néanmoins, nul ne peut nier que mercredi, plus de travailleurs sont rentrés que mardi, et jeudi plus que mercredi.»

«S'il nous fallait porter un jugement, nous dirions : ce n'est pas une victoire, mais pas non plus une défaite car la direction a dû employer de grands moyens, elle devra à l'avenir tenir compte de notre force.»

«Il était exclu que nous rentrions dans l'usine, les flics y étant. Ils n'y sont plus, nous proposons qu'une délégation se rende à la direction pour obtenir des garanties sur les primes promises, sur le sort des neuf camarades menacés de licenciement, sur l'absence de toute représaille, sur la paye de juin.»

En attendant le retour de la délégation, un militant fait un compte-rendu de la délégation à Paris mercredi que Vernier-Palliez, le PDG de Renault, a refusé de recevoir. Se rendant au ministère du travail, la dé-

légation a été bloquée par les flics qui n'ont laissé passer que quelques ouvriers qui seront reçus par un sous-fifre. Des délégations de différentes usines RVI sont là pour exiger l'arrêt de toutes poursuites, des six licenciements de Vénissieux et pour le retrait des flics à Blainville.

A moins d'un coup de théâtre, le travail reprendra donc vendredi matin pour tout le monde. Patiemment, il faudra reconstruire un rapport de force. Il faut souligner que, contrairement à beaucoup de «queues de grève», il n'y a pas de noyau sifflant dès que l'idée qu'il faut reprendre le travail est exprimée. Tout le monde est convaincu ce jeudi matin, que si la direction donne des garanties sur l'absence de poursuites contre les grévistes, il n'y a pas d'autres solutions que de reprendre «provisoirement ?» le travail. Mais comme le dit plus d'un : «Ce n'est que partie remise.»

De notre envoyé spécial

Etchegaray a convoqué les syndicats, le 29 juin, pour leur annoncer les décisions qu'il compte prendre concernant les usines de Senelle et de Rehon.

Dans son communiqué, SOS Emploi N° 25, la CFDT de Longwy rappelle ses positions, fait le point sur les actions qui ont été engagées depuis plusieurs mois et appelle à l'unité la plus large contre les plans de démantèlement du bassin de Longwy. Nous publions l'intégralité de ce communiqué.

GOUVERNEMENT ET PATRONNAT TROMPENT LES TRAVAILLEURS

Des discussions sociales sont engagées, alors que le plan industriel n'est pas modifié. Depuis trois mois, avec l'opération «cinq millions», ils veulent détruire la lutte de Longwy en la pourrissant de l'intérieur.

Des promesses d'emplois (O.S. sur les chaînes automobiles venues d'ailleurs) qui s'évanouissent, montrent à l'évidence que cette opération démagogique a pour but principal de faire avaliser le plan de démantèlement.

ETCHEGARAY A MENTI

Avec un retard de plus de cinq semaines, il convoque le 29 juin les syndicats pour annoncer les décisions sur Senelle et Rehon.

Mais déjà il met en cause la marche des installations d'Usinor en favorisant au maximum le débit de fuite, qu'il avait fixé lui-même au départ à 186 personnes !

Et il poursuit le démantèlement de la Chiers par la mise en deux équipes au train feuillard et la programmation de l'arrêt total de l'usine...

LA CFDT LONGWY RESTE FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS DEVANT LES TRAVAILLEURS ET LA POPULATION

La CFDT Longwy a exprimé à sa fédération son désaccord sur des propositions industrielles qui condamneraient Longwy à terme et sur une discussion sociale engagée sans que le dossier industriel soit revu.

La CFDT Longwy refuse donc de participer à la discussion sociale tant que cette condition ne sera pas remplie.

La CFDT se prononce résolument pour le maintien de deux usines intégrées et cohérentes d'Usinor-Longwy et de Cockerill-Rehon.

ELLE EXIGE : le maintien de la phase liquide dans chacune de ces deux unités avec la construction d'une cornue de 125 tonnes à l'usine de Senelle.

CETTE SOLUTION EST LA SEULE QUI ASSURE :

— L'avenir du bassin de Longwy autour d'une sidérurgie puissante indispensable à la réussite d'une diversification industrielle.
— La garantie de pouvoir faire face à un redressement de la conjoncture

SOS Emploi communiqué N° 25

LE 29 JUIN, TOUT PEUT CHANGER SI NOUS LE VOULONS TOUS

que la CFDT considère comme inéluctable. Le plan d'Usinor, sans ambition condamne en effet toute perspective d'avenir des produits longs sur la base de prévisions pessimistes et fausses.

LA CFDT PENSE QU'IL FAUT FAIRE LE BILAN DE SIX MOIS DE LUTTE

En particulier, il faut en dégager les points négatifs.

— Malgré notre constance, nous n'avons pas une intersyndicale structurée au service des travailleurs et de la population. Au contraire, les positions syndicales se sont éloignées.

— Nous n'avons pas su créer une véritable unité populaire active et large, en particulier parce que des actions collectives n'ont pas été organisées (la grève des impôts par exemple), mis à part les manifestations, le blocage des feuilles d'impôt mal préparé.

— Le problème de la lutte dans les entreprises n'a pas été assez débattu avec les travailleurs pour être véritablement pris en charge par eux. C'est la raison de l'échec de la grève à Usinor.

— Des couches entières de la population n'ont pas

vraiment été intégrées : les chômeurs, les lycéens, les retraités, les immigrés, les femmes à qui on a fait surtout appel en tant que mères ou épouses des sidérurgistes.

— Nous avons trop concentré notre lutte sur la seule sidérurgie (avec des accents nationalistes voulus par certains) et nous sommes restés sur une aciérie à Usinor Longwy, isolant de fait les travailleurs de la Chiers et de Rehon.

— Nous avons été piégés par les organisations nationales et en particulier politiques qui nous ont utilisés pour leurs perspectives électorales.

D'AUTRES PROBLÈMES SE POSENT À NOUS :

— La période des congés payés, propice aux mauvais coups, arrive.

— Le gouvernement prépare des lois racistes contre les travailleurs immigrés.

— Les résidents SONACOTRA sont menacés d'expulsion.

— Le pouvoir ne se satisfera pas longtemps du seul brouillage des radios, il va tenter autre chose.

— La patronat va vouloir mettre en place son plan de démantèlement.
→ 700 jeunes sortant de

l'école vont se trouver chômeurs sans avoir travaillé.

— Comment mettre dans le coup tous les secteurs d'activité de Longwy autres que la sidérurgie ? Ils ont des revendications à défendre.

— Comment mettre dans le coup ceux qui ont pris leur compte, écourés, et ceux qui aspirent à une pré-retraite ?

Toutes ces questions, il faut les résoudre si nous voulons aller plus loin.

Maintenant que le tintamarre des querelles politiques est terminé pour un moment,

AVANT LE 29 JUIN, IL FAUT RECRÉER LES CONDITIONS DE L'UNITÉ À LA BASE !

La CFDT est pour une rencontre rapide de toutes les organisations et associations du bassin de Longwy.

La CFDT est pour une proposition d'action qui rassemble tous les travailleurs et toutes les couches de la population.

POUR GAGNER LA BATAILLE DE L'EMPLOI, NOUS DEVONS RETROUVER L'UNITÉ DU 19 DECEMBRE

Longwy, le 18 juin 1979

Journée porte-ouverte au foyer Sonacotra de Strasbourg

Route du Polygone, 1 route de Nohan, en face de la piscine Kibitzenau (bus 4, 14 ou 24). Samedi 23 juin
— de 15 heures à 16 heures : visite du foyer
— de 16 heures à 17 heures : forums : historique et situation de la lutte, lois et décrets Stoléru-Bonnet, situation juridique et situation du soutien.
— de 17 heures à 18 h 30 : film, «Le sel de la terre»
— de 18 h 30 à 20 heures : intervention centrale
— à 20 heures : repas
— de 20 h 30 à 21 heures : partie culturelle : chanteur chilien, troupe de théâtre de Montbéliard ; sur la situation dans les foyers, et musique maghrébine.

LUTTES OUVRIERES

MANIFESTATION CGT
A PARIS
POUR LES LIBERTES

Il y avait bien peu de monde, mercredi à 16 h 30, place de la République, pour la manifestation «de défense des libertés contre les lois anti-immigrés», convoquée par la CGT région parisienne, le SNES, l'UNEF... Roger Marin, ouvrier sidérurgiste de Longwy, incarcéré le 23 mars, et qui venait d'être libéré de Fleury-Mérogis était présent. Une délégation chez Renault, rassemblant dans ses rangs des ouvriers immigrés, fort rares dans le reste du cortège; un rang de jeunes, derrière des masques blancs, les mains liées par une corde... «Libérez nos camarades !», «Avec la CGT, défendons nos libertés», «Bonnet démission», ces mots d'ordre étaient scandés par intermittence. Au total, une manifestation bien loin de répondre à l'urgence, à l'importance de la mobilisation nécessaire face à la multiplication des atteintes aux libertés et aux lois racistes de Bonnet-Stoléro contre les immigrés. Pour bien des manifestants, c'était la déception, et les interrogations : sur le choix de l'heure, qui écartait de fait la possibilité de mobiliser

largement dans les usines, sur l'absence d'unité syndicale, puisque la CFDT convoque de son côté une manifestation samedi contre les lois anti-immigrés. Dans plus d'une section CFDT mobilisée avec les travailleurs immigrés, ce refus d'une initiative commune, sous des prétextes d'horaires (qui auraient sans doute pu être changés), ou de «globalisation» (les propositions CGT «englobant» l'ensemble des atteintes aux libertés) ne peut décemment se justifier.

De toute évidence, les conditions de «mobilisation» ont joué un rôle particulièrement négatif, mercredi, sans parler des difficultés réelles qui existent sans doute pour mobiliser largement. Le moins qu'on puisse dire, et c'est une critique très répandue dans les sections, c'est que les structures régionales, tant CGT que CFDT, n'ont pas pris les moyens minima pour lever les obstacles. Et c'est particulièrement grave, quand on connaît l'enjeu : la possibilité de lutter, aujourd'hui et demain, dans l'unité.

M.C.

● Nantes : Guillouard
réintégration
de deux délégués

Mardi, les ouvrières de chez Guillouard à Nantes, l'usine des mains coupées, ont fêté le retour parmi elles, après trois semaines d'interdiction de séjour, de leurs deux délégués, dirigeants des deux sections syndicales. Ils avaient été l'objet d'une procédure de licenciement, accusés d'avoir été «les instigateurs» d'une séquestration de direction au cours de la dernière grève. L'inspection du travail a refusé leur licenciement, considérant, «compte tenu des appréciations dégagées au cours de son enquête, que la mesure de licenciement envisagée n'est pas en réalité sans rapport avec le mandat dévolu par ces deux délégués». Pour toutes les ouvrières de la boîte, c'est une première victoire, même si la direction, suivant les consignes de l'UIMM, faisait appel de cette décision auprès du ministère du travail.

● SNCF, réseau Ouest :
grève des hôtesses,
des stewards, des trains
Corail

Depuis vendredi dernier au matin, les 150 hôtesses et stewards de la Société hôtelière de restauration du réseau Ouest de la SNCF sont en grève illimitée, sur les salaires. Ils demandent que leurs paies soient alignées sur celles que la direction pratique sur le réseau Sud, puisque c'est le même patron et le même travail (la SHR a obtenu en janvier dernier la concession pour tout le réseau Ouest). Ils ont en effet constaté une nette différence : sur le réseau Ouest, ils gagnent entre 2 300 et 2 500 de salaire de base, sur le réseau Sud, entre 3 000 et 3 200. Aussitôt le directeur est monté pour essayer d'assurer la poursuite du service. Les grévistes ont réussi à s'opposer au chargement. Pour populariser leur lutte, ils distribuent des tracts aux voyageurs, et ont même fait des ventes sauvages dans les trains, en accord avec le personnel de la SNCF. La position de la direction est classique : «pas question de négocier avec vous tant que vous serez en grève». Pour les travailleurs et la CFDT, syndicat nettement majoritaire, il n'est pas question d'accepter un pareil préalable à l'ouverture de négociations.

OU EN EST LE TEXTILE ?

1) Nouvelles vagues
de licenciements :

Après la mise en veilleuse du plan de restructuration dans le groupe Agache-Willot, qui devait entraîner une nouvelle vague de licenciements et de fermetures, du fait du rachat à peu de frais de l'empire Boussac, les Dalton se remettent à l'ouvrage. Trois usines du Nord de la France ont fermé leurs portes (mars 1979). L'usine Jacquel dans la vallée du Rabodeau est également menacée par un «plan de reconversion industrielle» qui vise probablement l'emploi des travailleurs de cette entreprise, si ce n'est l'entreprise elle-même.

Par ailleurs, la restructuration chez les Willot autour des 3 pôles économiques va entraîner d'ici la fin de l'année de nouvelles menaces contre les travailleurs alsaciens et vosgiens. D'ores et déjà la production est désorganisée dans les anciennes unités Boussac de la vallée du Rabodeau et de la vallée de la Moselle. En plus des nombreuses mutations entre les différents services, aux dépens de la sécurité et des salaires des travailleurs, un travail en sous-traitance est organisé, ceci au seul profit des grands groupes textiles européens, qu'ils soient allemands, français ou autres. Dans la vallée du Rabodeau par exemple, ce travail de sous-traitance est au bénéfice de Gaillard et de Rhône-Poulenc principalement.

Mais ce n'est pas tout : le travail effectué à l'heure actuelle se fait d'une façon scandaleuse. Sous prétexte de réduire le coût de production, les produits de base en teinturerie sont de mauvaise qualité, ce qui entraîne de nombreux déchets, de nombreux ren-



vois à l'expéditeur de marchandises défectueuses (cas de la Blanchisserie de Moyennoutier).

Pour les travailleurs, cette réduction du coût de production entraîne la non-revalorisation des salaires et la baisse constante d'effectifs (par le non-remplacement des partants mais aussi par les mutations de service, ce qui empêche l'embauche).

Dans d'autres unités de production textile des Vosges, la situation n'est pas meilleure ; elle s'aggrave même. A Gérardmer, une usine a fermé ses portes. A Thion-les-Vosges, la BTT annonce de nouvelles suppressions d'emplois : 146 pour l'année 1979 pour commencer. L'effectif passe de 1 400 personnes en 1977 à 620 pour juillet 1979. Il est actuellement de 770.

2) Quel avenir prévoient
les groupes industriels
du textile européen ?

Après les crises de ce secteur de 1950, de 1965,

de 1975 et de 1978, où l'on a assisté à de nombreuses fermetures et à de nombreux licenciements (42 usines fermées depuis 1950 et perte de 100 emplois par mois en moyenne depuis 2 ans rien que dans les filatures et tissages), une redistribution des cartes à l'échelle mondiale s'opère. Les principales victimes sont les petites et moyennes entreprises mais surtout les travailleurs (selon le rapport de la commission des industries textiles du B.I.T., il ressort qu'un travailleur sur 3 risque de perdre son emploi d'ici 1985, soit un million six cent mille personnes pour l'Europe de l'Ouest).

Parmi les principales causes : la perte des marchés coloniaux, le développement des fibres synthétiques, l'évolution de la consommation, la transformation de la distribution et la mondialisation de la production et du marché textile. Hormis la première cause, cette évolution s'est faite aux grands profits des principaux «géants» du textile, dont Rhône-Poulenc, Agache-Willot et Pichel pour la France, cela notamment grâce à l'accord multifibres.

En plus de l'accord «multifibres» qui finira ou sera reconduit en 1982 et qui régleme les échanges mondiaux de produits textiles afin de contrôler par un système complexe de quotas les importations de produits dits «sensibles», donc évitant la concurrence sauvage et au bénéfice des mêmes grands groupes puisque ceux-ci investissent également dans les pays du Tiers-Monde, la redistribution des cartes va s'organiser.

Deux voies sont déjà prévues pour les groupes européens. L'une consiste à se spécialiser dans des domaines où les groupes disposent d'atouts certains (comme par exemple les fibres synthétiques ou les produits dits de «haut de gamme»). L'autre voie consiste à «prendre en charge» le développement

des industries textiles des pays du Tiers-Monde en fournissant le matériel (ingénierie), en assurant la conception et la commercialisation. Dans cette dernière voie, Rhône-Poulenc et Agache-Willot font d'énormes bénéfices.

En 1975, Rhône-Poulenc a fait un chiffre d'affaire de 17,7 milliards de francs dont 53 % hors de France : par les exportations et par les filiales étrangères du groupe (au Brésil, aux USA et en Grande-Bretagne notamment).

Cette deuxième voie est adoptée également par les groupes de RFA, de Suisse et du Japon.

3) Les conséquences
pour les travailleurs du
textile européen :

Comme pour les travailleurs des autres pays d'Europe où la redistribution des cartes entraîne fermetures et licenciements, et comme pour les travailleurs des pays du Tiers-Monde qui travaillent à bas salaires, la situation en France des travailleurs du textile s'aggrave de mois en mois.

Alors que les trusts européens, dont les français, se restructurent pour accumuler de nouveaux profits et faire face à la situation mondiale dans ce domaine, le lot des travailleurs est la dégradation des conditions de travail et du pouvoir d'achat. A l'heure actuelle, si les trusts européens s'organisent en tenant compte de la tendance des pays du Tiers-Monde à constituer des filières complètes, situation due notamment par la politique d'ingénierie de ces mêmes trusts européens, il s'agit pour les travailleurs de France ou d'autres pays d'Europe, de se concerter pour une lutte efficace en prenant exemple sur le début de coordination élaborée par les sidérurgistes français, allemands, belges et luxembourgeois. C'est cette lutte unitaire qui permettra de faire obstacle à la politique néfaste des trusts européens.

Corr. SENONES

● Calor : après la reprise
les débrayages-surprises

Les ouvrières de Calor ont repris le travail lundi matin. Certes, sans avoir obtenu autant qu'elles demandaient : 60 centimes en juillet, autant en octobre, ce qui est bien loin des deux francs pour faire 2 600 francs. Mais quatre semaines de grève totale, cela commençait à peser sur les bourses, et il manquait de perspectives claires pour poursuivre la lutte sous cette forme.

Mais si elles ont réintégré leur chaîne de montage, c'est aussi en adoptant une forme de lutte susceptible de faire pression : des débrayages surprises annoncés de bouche à oreille d'une heure ou une demi-heure, accompagnés de défilés dans les ateliers et ceci très bien suivi...

Lundi et mardi, on pouvait voir les filles de Calor chantant, scandant les mots d'ordre derrière leurs banderoles et entonnant l'Internationale au cours de leurs débrayages.

En face, la réaction patronale n'a pas tardé : le patron a envoyé des lettres à certaines ouvrières où il les menace de sanctions si elles continuent à défilé... A Calor, la lutte continue donc.

Les militants corses plaident pour l'indépendance de l'île

Les 21 inculpés qui passent actuellement en jugement devant la Cour de Sûreté de l'Etat ont décidé de revendiquer collectivement les actions du FLNC. Ils ont lu une longue déclaration commune dans laquelle ils dénoncent l'«Etat colonialiste français».

L'un des inculpés, Mathieu-Dominique Filidori, a lu la déclaration commune des inculpés. Il a commencé par demander à la Cour qui avait dit : «ne reconnais jamais les Français pour maîtres». La citation est de Napoléon Bonaparte, qui, précisait Filidori, «devait plus tard trahir». Il poursuivait : «Nous sommes une nation dans le plein sens du terme et non pas une quelconque minorité régionale (...). Nous sommes un Etat occupé dont l'organisation démocratique a été écrasée». Il devait ensuite faire la comparaison entre la situation de la Corse, et celle de la France sous l'occupation nazie, parlant des «villages brûlés, patriotes pendus, femmes violées, les Oradour-sur-Glane qui furent légions». Il évoqua la lutte de la Résistance, déclarant : «La

Corse fut libérée par ses fils, mais l'armée populaire qui prit le pouvoir à Ajaccio, faute d'une juste appréhension de la réalité corse de la part du PCF, remit notre pays sous la tutelle française».

Affirmant «tout ce qui

est français nous est totalement étranger», il concluait : «Messieurs les colons, toutes les colonies se ressemblent : une fois le processus de décolonisation enclenché, il est irréversible». La déclaration établissait une distinction

entre l'Etat français et le peuple français.

Maître Biaggi, avocat de la partie civile (représentant les intérêts d'un des plagiés), sera pris à partie par les accusés. D'origine corse, il sera qualifié de traître et de fasciste. Maître Biaggi a un passé politique d'extrême-droite : il a été fondateur d'un parti d'extrême-droite en Corse, qui a été dissous lors de la prise du pouvoir par de Gaulle en 1958.

Lorsque le président voulut passer à l'interrogatoire des inculpés sur les faits qui leur sont reprochés, ceux-ci refuseront de répondre, ne reconnaissant pas la légitimité de la Cour qui les jugeait.

Dans la nuit de lundi à mardi, des centaines d'affiches ont été placardées à Bastia, représentant une femme corse tenant un enfant d'un côté, et de l'autre une balance, avec une tête de Maure, symbole de la Corse, dans un des plateaux, et un drapeau français comme poids de la balance. L'affiche porte, en langue corse, l'inscription : «Corses, demain nous serons jugés».

Quelques cas de répression contre des militants corses

— Le 10 juillet 1976, Serge Cacciari, accusé d'avoir tué un CRS, est condamné à dix ans de réclusion criminelle. A la suite de cette affaire, un procureur auprès de la Cour de Sûreté de l'Etat démissionne de ses fonctions, en dénonçant les pressions exercées sur lui.

— Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1977, la villa du procureur général de Bastia est mitraillée. Le matin même quatre militants sont arrêtés et traduits devant la Cour de Sûreté de l'Etat. On apprend plus tard qu'ils ne sont pour rien dans l'affaire, que ce sont des CRS qui ont tiré en l'air. L'ordonnance de non-lieu ne sera rendue qu'en avril de cette année.

— Juin 1978 : en prévision de la visite de Giscard, 24 militants sont arrêtés préventivement.

— 17 juin : un militant corse est tué dans un attentat commis par des antiautonomistes. L'assassin court toujours.

— Début juillet 1978 : une vingtaine d'arrestations.

— Le 24, en prévision du voyage de Barre en Corse, 14 arrestations.

— Le 30 novembre, les détenus politiques corses sont dispersés dans quatre prisons différentes, pieds et mains enchaînés. Plusieurs arrestations ont été opérées depuis.

LE RPR A LA CROISÉE DES CHEMINS

Le RPR connaît depuis les élections européennes de sérieux remous dont l'enjeu est la définition de sa place dans le jeu politique de la bourgeoisie. Les récentes réunions des parlementaires RPR et du Comité central du mouvement n'ont fait que confirmer le malaise à définir l'attitude à adopter au sein de la coalition de la droite.

La cause immédiate de ces remous est évidemment le faible score réalisé par le mouvement aux élections européennes. Cause bien faible, ces élections n'étant qu'un miroir extrêmement déformant de l'audience des partis politiques. L'appréciation de ces résultats a pourtant servi de catalyseur pour déclencher des mécontentements latents depuis les législatives. Ayant misé, avant les législatives, sur une venue de la gauche au pouvoir qui lui aurait permis de se présenter comme le parti du «recours», comme le plus déterminé à lutter contre le gouvernement de gauche, le RPR a dû, après les législatives, réviser sa stratégie et s'engager dans la tactique de guérilla, alternant les critiques contre le gouvernement avec un soutien de sa politique au Parlement.

Un tel exercice de corde raide n'était pas très crédible et ne pouvait pas être mené bien longtemps. Cela devient d'autant moins possible que les résultats électoraux du 10 juin n'ont



Les pro-giscardiens du RPR relèvent la tête.

pas été des plus favorables pour le RPR.

Une partie des députés du mouvement commence à prendre quelques distances avec la politique suivie par le chef du mouvement depuis les législatives. Guéna indiquait nettement qu'il fallait retourner clairement dans la majorité. Et puisque la vie politique française est désormais entièrement tournée vers les élections présidentielles, il ajoutait qu'un candidat gaulliste n'y aurait guère de chances.

Sans aller jusque là, Poujade estimait que le fonctionnement du RPR devait être revu pour assurer une plus grande collé-

gialité des décisions. Les initiatives tonitruantes et décidées seul, de Chirac, ont semblé porter plus de tort au RPR que lui avoir apporté de bénéfices. Nombre de membres du RPR estiment que leur

chef s'est montré un peu trop agité, et qu'il devrait être mieux contrôlé, voire qu'il devrait s'effacer du devant de la scène politique pour ne réapparaître qu'au moment des présidentielles.

● Chirac : «Je ne partirai pas»

Lors de la réunion du comité central du RPR, Chirac a clamé haut et fort : «Je ne partirai pas et j'assumerai pleinement mes responsabilités de président du rassemblement».

L'affirmer si nettement semble prouver que cela n'a rien d'évident, et que la question a au moins été posée.

● Protestation d'avocats contre la loi raciste Barre-Bonnet

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, dans un communiqué, proteste «contre toutes mesures légales ou réglementaires qui conféreront à l'administration le pouvoir souverain sans contrôle juridictionnel de prendre des décisions susceptibles de mettre en cause la survie matérielle, morale, familiale d'hommes et de femmes aux prises avec les difficultés dramatiques des temps modernes».

Par ailleurs, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés a annoncé qu'il avait déposé devant le Conseil d'Etat un recours en annulation contre une circulaire du ministère de l'Intérieur concernant les Algériens. Cette circulaire enjoit de ne renouveler les certificats de résidence que pour une durée d'un an, en attendant la signature d'une convention avec le gouvernement algérien.

● Des militants du PCF contre la répression en Tchécoslovaquie

Antoine Vitez, Marcel Bluwald et Bernard Sobel, metteurs en scène membres du PCF, ont émis une protestation contre l'arrestation de l'écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel, membre de la Charte 77. Ils s'insurgent contre le fait qu'il soit privé de défense, l'avocat qu'il avait désigné, Maître Danisz, ayant été radié du barreau de Prague.

● Europe : Accrochages sur le lait

Les divergences restent importantes entre les ministres de l'Agriculture des Neuf pour la fixation des prix agricoles communs. Des divergences opposent certains pays, dont le Royaume-Uni, qui soutiennent les propositions de la Commission visant à réduire la production laitière, jugée excédentaire, et d'autres pays, dont la France, qui sont plus réticents, et ne souhaitent pas se trouver dans le cas de devoir imposer une baisse brutale du revenu de leurs agriculteurs. Les négociateurs français souhaiteraient que l'on s'engage dans la voie d'une diminution des montants compensatoires monétaires, ce que le ministre allemand n'accepte qu'à condition que cela n'entraîne pas de baisse du revenu des agriculteurs allemands.

Par ailleurs, les mesures prises par les ministres de l'énergie suscitent un certain scepticisme. La lettre de la Nation, organe du RPR, donne son appréciation : une dépêche de l'AFP indiquant que le mécanisme d'enregistrement obligatoire des transactions pétrolières constituerait une des pièces centrales d'une éventuelle réglementation des marchés pétroliers, l'éditorialiste conclut vertement : «Tout cela est une extraordinaire fumisterie. A-t-on jamais vu la publication des cours de la Bourse empêcher une spéculation ? (...) Compte-tenu de la position de nos partenaires européens, la politique pétrolière française actuelle ne mène à rien».

● Militants bretons inculpés

Les huit militants bretons déferés mardi à la Cour de Sûreté de l'Etat ont été inculpés et écroués à Fleury-Mérogis. Martial Ménard, Christian Merer, Jean-Pierre et Denis Riou, Pierre Douguet et Pierre Le Moigne sont poursuivis pour destruction par explosif d'édifices habités. Josette Pochon et Alexis Bernard sont inculpés de complicité.

● Robert Fabre président ?

Robert Fabre a lancé un appel à la constitution d'un «centre-gauche fort et indépendant» qui, dans un premier temps, viserait à réunifier les radicaux. Il a déclaré ne pas exclure une candidature à la présidence de la République. Il est permis de rêver.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 324 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevot
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Après la Conférence de Manille, la CNUCED à la croisée des chemins 2

Le bilan de la «stratégie du développement», fixée par les Nations-Unies dans le cadre de la 2^e décennie du développement, qui s'achève cette année, est bien maigre. Entre 1970 et 1977 le taux moyen de croissance du produit intérieur brut par habitant dans les pays du Tiers-Monde a été de 1,2 % au lieu des 3,5 % prévus. Leurs dettes ont atteint 300 milliards de dollars en 1978. La dégradation des termes de l'échange s'est traduite pour eux par un déficit de plus de 30 milliards de dollars. De nouveaux obstacles protectionnistes entravent l'expansion de leurs échanges. Les projections les plus optimistes concernant le taux de croissance dans le monde arrivent à la conclusion que 600 millions d'êtres

humains seront encore dans la «pauvreté absolue» à la fin du XX^e siècle. Pendant ce temps, les pays impérialistes occidentaux avec 20 % de la population du globe, continuent à bénéficier des 2/3 du revenu mondial total. Avec la crise depuis 1974, le Tiers-Monde doit faire face à une inflation qui réduit à néant tous ses efforts de développement, et ses recettes d'exportation couvrent de moins en moins ses dépenses de développement. La stratégie du développement des Nations-Unies aura donc incontestablement été un échec, du fait de l'hostilité des pays impérialistes aux revendications du Tiers-Monde.

LE PROGRAMME D'ARUSHA : POUR UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DES PAYS DU TIERS MONDE

Par Sonia SASSOUN

Depuis la IV^e CNUCED réunie en 1976 à Nairobi, la crise économique, que nombre d'experts des pays impérialistes présentent comme passagère, a persisté, conduisant les pays en développement à en faire l'analyse et à en tirer les conclusions.

Le groupe des «77» a adopté à Arusha (Tanzanie) en février dernier le «programme pour une autonomie collective ou cadre de négociation» définissant la position commune des «77» à la 5^e CNUCED, en vue d'un développement des pays du Tiers-Monde s'appuyant notamment sur une plus grande solidarité entre eux.

Enrique Pareja, fonctionnaire du Système Economique Latino-Américain (SELA) (3) qui fut le coordinateur du groupe latino-américain en vue de la Conférence d'Arusha, a longuement exposé ce qui, selon lui, permettait de parler de changement qualitatif dans l'attitude du Tiers-Monde. Nous citons largement son point de vue par ailleurs, dans la mesure où il apporte un éclairage précis sur la signification et la portée du programme d'Arusha.

L'UNITE DES «77» : CIBLE DES OCCIDENTAUX

Le programme d'Arusha n'a pas manqué d'inquiéter les pays impérialistes car sa signification, la cohésion accrue des «77», ne pouvait pas leur échapper. C'est pourquoi l'objectif prioritaire du Groupe B, rassemblant les pays impérialistes occidentaux, a été de lancer des offensives répétées pour briser le front uni du Tiers-Monde. Les attaques ont principalement porté contre l'OPEP et un pays membre, le Venezuela, qui fut à l'initiative de l'organisation de l'OPEP et qui joue un rôle important dans le mouvement du Tiers-Monde, notamment en Amérique Latine, en favorisant par tous les moyens les actions de coopération entre les pays en développement.

La question pétrolière a bloqué 10 jours durant les négociations de la CNUCED sur les changements structurels. Les pays développés n'avaient manifestement pas la «volonté politique» d'avancer. Bien au contraire il s'agissait d'embêter pour eux de bloquer la conférence. Quand le Tiers-Monde affirmait que la «crise n'est pas cyclique, ni passagère, mais structurelle» ou que «le système économique actuel est incapable de résoudre la crise», les Etats-Unis et le groupe B répondaient «c'est l'OPEP qui est responsable de la crise et de l'aggravation de la situation des pays en développement démunis de pétrole». Pouvaient-ils souscrire, en effet, à une remise en cause de fait du système impérialiste et des contraintes qu'il impose au Tiers-Monde. Quand le Tiers-Monde parlait d'interdépendance, les pays développés répondaient «différenciation». Cette notion, inspirée du «quart monde» de Kissinger, visait non seulement à diviser le Tiers-Monde, mais aussi à revenir sur les acquis antérieurs, notamment avec le principe du traitement différencié en faveur des pays en développement : différence de traitement à leur accorder selon leur stade de développement, différence entre les producteurs de pétrole et les autres, entre l'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie. Ces différences sont des faits objectifs, mais la notion de «pays en développement» ne recouvre pas uniquement une réalité économique. A l'ONU c'est chaque pays qui se déclare lui-même pays en développement. Par exemple, la Roumanie est membre du Groupe des «77». La notion de «différenciation» veut nier l'aspect politique du regroupement du Tiers-Monde au sein du groupe des «77».

CONTRE LE PROTECTIONNISTE

Les «77» ont clairement affirmé dans leur résolution leur volonté de

«Le groupe des «77» est déterminé à négocier sur une base d'égalité avec le monde industrialisé»

Enrique Pareja, coordinateur du groupe latino-américain pour la conférence d'Arusha (Tanzanie) qui s'est tenue en février 1979, met ici en évidence les idées forces de cette conférence. Celle-ci a remis en cause les structures mêmes des économies impérialistes en les désignant comme responsables des difficultés auxquelles sont confrontés aujourd'hui les pays du Tiers-Monde. Cette conférence avait souligné comment la satisfaction des revendications du Tiers-Monde était indissolublement liée à une telle remise en cause devant permettre elle-même d'envisager de façon nouvelle la «coopération internationale» et comment le renforcement de la coopération entre pays du Tiers-Monde — «l'autonomie collective» —, était dans cette perspective, une arme indispensable. Ces idées témoignent du développement de la prise de conscience au sein du Tiers-Monde malgré les limites imposées par la nature de classe bourgeoise de la quasi-totalité des régimes qui gouvernent encore les pays du Tiers-Monde.

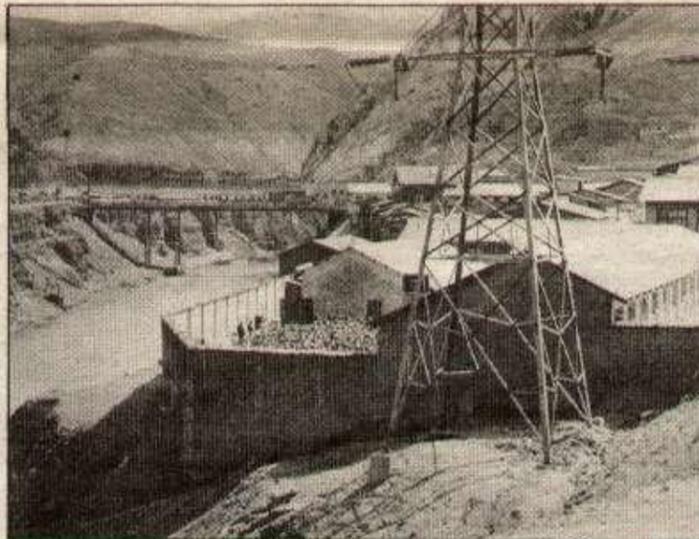
«A Arusha le Tiers-Monde a abandonné ses positions revendicatives traditionnelles pour entrer dans une étape de négociations sur un plan d'égalité avec le monde industrialisé» dit Enrique Pareja. «Le groupe des «77» est déterminé à négocier sur une base d'égalité. Ainsi il soutient que la persistance des difficultés dans le système économique interna-

tional n'est pas un phénomène de nature cyclique mais le premier symptôme de déséquilibres fondamentaux et structurels». Les phénomènes tels que l'inflation, chômage, protectionnisme croissant inquiètent le Tiers-Monde. «Les politiques adoptées par les pays développés ont montré jusqu'ici que ceux-ci veulent transférer leurs difficultés d'ajustement structurel aux pays en développement» déclare le programme d'Arusha.

«Le groupe des «77» affirme avec vigueur, note Pareja, que la crise ne peut être résolue sans changements structurels au sein même des pays développés.

«Au niveau international, cette nouvelle optique exige que les pays en développement trouvent les moyens de gagner la place qui leur revient en se basant sur leurs propres efforts et en créant les instruments de négociation qui en feront des interlocuteurs crédibles sur la scène internationale. Ces instruments et actions conjoints de négociation exigent une coopération chaque fois plus étroite entre eux et une coordination chaque fois plus efficace de cette action internationale basée sur l'unité.

«Dans ce contexte, la position latino-américaine préconise une participation chaque fois plus large des pays en développement dans le processus international de prise de décisions.



Les fonderies de la Oroya (Pérou)

grande importance, ont été «renvoyées» au Conseil du Commerce et du Développement.

RENFORCER LA CNUCED

Néanmoins, la Conférence a adopté une résolution invitant l'Assemblée Générale des Nations-Unies à «prendre les initiatives pour renforcer la CNUCED». La résolution estime «qu'il est nécessaire d'envisager l'efficacité de la CNUCED comme un élément majeur de la restructuration en cours des secteurs économique et social des Nations-Unies».

Cette aspiration du Tiers-Monde à détenir, à travers la CNUCED, un instrument «à lui» à opposer au GATT, au FMI et à la Banque Mondiale n'est pas nouvelle. Comme la notion d'autonomie collective, le débat sur le renforcement institutionnel, avec en arrière-fond le projet d'une grande organisation du Commerce qui soit véritablement «universelle», a fait l'objet de débats répétés. L'évolution vers le renforcement de la CNUCED est inéluctable.

Le président de la Conférence de Manille a déclaré à sa clôture qu'il n'y avait eu «ni vainqueurs ni vaincus» et que dans certains cas les participants «sont plutôt tombés d'accord pour ne pas être en désaccord». La V^e CNUCED a surtout témoigné du fait que l'ensemble du processus dit «dialogue Nord-Sud» se trouve actuellement à la veille d'une nouvelle étape, où l'on ne pourra pas ne pas prendre en compte le programme d'Arusha et la résolution adoptée par la Conférence de Manille qui est destinée à avoir une grande portée.

LE PRISME DÉFORMANT DE LA PRESSE FRANÇAISE

La presse française commentant la V^e CNUCED a écrit entre autres que le Groupe latino-américain «s'offusquait des tendances du secrétariat de la CNUCED à vouloir prendre en main toutes les négociations économiques internationales menées par des organismes de New-York».

La conférence a néanmoins adopté par consensus la résolution présentée par le Groupe des «77» demandant que la CNUCED soit reconnue sans équivoque comme l'instrument principal de l'Assemblée Générale pour les négociations concernant le «Nouvel ordre économique international».

Comment s'élaborent les positions communes du Groupe des 77 ? Les trois groupes régionaux définissent d'abord la position régionale. Ensuite, un coordinateur les harmonise avec les positions des autres groupes et pour finir, c'est une conférence ministérielle (comme à Manille avant la IV^e CNUCED, à Arusha avant la V^e CNUCED) qui se réunit et adopte la position commune. C'est dire le temps qu'a chaque gouvernement pour prendre connaissance des positions communes et faire ses objections. Comment croire que le groupe latino-américain découvrirait à Manille la «volonté de puissance» du secrétaire général de la CNUCED ?

Il ne fait pas de doute que parmi les nombreuses dictatures d'Amérique Latine, les américains peuvent sans peine trouver des délégations qui défendent leurs points de vue. Pourtant même ces régimes croient bon de rester au sein du groupe des «77». Et s'ils «s'offusquent» devant les journalistes français, ils semblent néanmoins avoir dû respecter la position commune puisque la résolution sur le renforcement de la CNUCED a été adoptée par consensus. Cela montre au moins que ceux qui «s'offusquaient» ainsi étaient extrêmement minoritaires. Quant à la question énergétique, parce que le groupe latino-américain a demandé l'inscription à l'ordre du jour d'une question qui n'avait pas été programmée, celle des prix du pétrole, la presse française n'a pas manqué d'en remplir ses colonnes. Une affaire, certes très grave, mais tout de même de façon relative, a pris des proportions que les «77» eux-mêmes ne lui ont pas donné. La mauvaise foi du même correspondant du Figaro est évidente quand il transforme ce qu'on a appelé «la fronde» du groupe latino-américain en opposition Tiers-Monde/OPEP

faire de la CNUCED l'instrument principal de l'Assemblée Générale de l'ONU pour toutes les négociations concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Le Groupe des «77» a déposé une résolution demandant la constitution d'un groupe intergouvernemental d'experts de la CNUCED chargé d'examiner «les cas précis où des mesures protectionnistes sont prises contre les exportations du Tiers-Monde», ainsi que la création d'un «mécanisme de surveillance constant» dépendant de la CNUCED. Selon les «77», en effet la CNUCED doit pouvoir surveiller les politiques économiques des pays développés afin qu'elles favorisent, au lieu de les entraver, les efforts du Tiers-Monde, qu'elles ne fassent pas barrage aux productions, notamment industrielles du Tiers-Monde.

Une résolution de compromis a été adoptée par la Conférence de Manille. Quoique le principe des «ajustements structurels» dans les pays développés ait été admis, il est dit que cela se fera «graduellement» sous «l'incitation» des gouvernements. Elle surveillera les pratiques restrictives et formulera, là aussi, des «recommandations». On est loin du «mécanisme de surveillance constant» mais n'est-ce pas aussi

une voie ouverte, une pression exercée dans ce sens ?

Le groupe des «77» a présenté une résolution demandant «la création au sein de la CNUCED d'un groupe intergouvernemental pour examiner l'évolution du système monétaire international» en vue de sa réforme conformément aux besoins du développement du Tiers-Monde. Le système monétaire actuel ne tient aucun compte des besoins des PVD. Ceux-ci veulent participer à l'élaboration d'un nouveau système monétaire international. Les «77» ont soumis leur texte au vote, aucun consensus n'ayant pu être trouvé. S'agissant de l'importante question de leur dette, les «77» demandaient la création d'une «commission internationale des dettes» qui se substituerait aux actuels clubs des créanciers (notamment le club de Paris), le plus puissant dans son genre. Ce qui a été bien sûr refusé.

Mais ces trois points qui posaient directement la question du rôle de la CNUCED dans la restructuration de l'économie internationale n'ont abouti qu'à donner à celle-ci une «compétence» non contraignante.

Les questions telles que les pratiques commerciales restrictives (1) et le code de conduite pour le transfert de technologie (2), auxquelles le Tiers-Monde attache une

(1) Aujourd'hui, les obstacles au commerce ne sont plus tant les tarifs douaniers que des pratiques telles que «les restrictions volontaires à l'exportation».

(2) Le Tiers-Monde demande par là des règles qui permettent de contrôler les «transnationales», seules à exporter de la technologie vers le Tiers-Monde.

(3) Le SELA regroupe tous les pays d'Amérique Latine.

Nicaragua : ultime tentative américaine pour empêcher le Front sandiniste de prendre le pouvoir

Alors que la plupart des grandes villes sont toujours sous contrôle du Front sandiniste, que celui-ci est sur le point d'établir une tête de pont à Rivas, dans le Sud du pays, pour y établir le gouvernement provisoire qu'il vient de nommer, les Etats-Unis tentent leur ultime manœuvre en convoquant jeudi soir une réunion extraordinaire de l'Organisation des Etats américains. Que peuvent enco-

A Managua, où toutes les communications sont coupées avec le reste du pays, les forces sandinistes contrôlent la majorité des quartiers populaires ainsi que l'aéroport «Las Palmas», cela en dépit de la poursuite des bombardements de l'aviation somoziste. Mais c'est en province que les combats sont les plus importants : à Leon, où les sandinistes n'ont plus qu'à conquérir un fortin pour se rendre totalement maîtres des positions de la garde nationale et surtout à Rivas, au Sud du pays, où les sandinistes tentent de reprendre la ville pour y établir le siège de leur gouvernement provisoire. Lundi, la ville de Masaya, à 30 kilomètres de Managua, était quasiment sous contrôle sandiniste.

Dans une tentative de dernière heure pour faciliter une issue «modérée», préservant ce qui peut encore l'être de leurs intérêts, les Etats-Unis ont convoqué pour jeudi soir, une réunion d'urgence de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Cette préoccupation montrée par les USA à l'égard de la situation au Nicaragua reflète l'isolement dans lequel se trouve Somoza et



la nécessité pour l'impérialisme US de tenter un ultime recours afin d'empêcher l'arrivée au pouvoir du Front sandiniste. Cependant, face à la situation critique dans laquelle se trouve Somoza, le département d'Etat américain a été obligé de qualifier le FSLN «d'élément légitime de l'oppo-

re espérer les USA, alors que déjà, le Mexique, le Costa Rica, l'Equateur, le Pérou et Panama ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Nicaragua et que d'autres pays latino-américains sont hostiles à une solution «modérée» à l'américaine ?

Ils ont néanmoins proposé mercredi la création d'un gouvernement de transition pour succéder à Somoza.

devait effectuer en Europe le mois prochain), l'Equateur, le Pérou et Panama ont déjà rompu leurs relations avec Somoza.

La constitution d'une éventuelle «force de paix» que se proposent de constituer les Américains pour l'expédition au Nicaragua n'est même pas sûre de recueillir l'approbation des dictatures fascistes les plus liées à l'impérialisme américain : Chili, Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay.

Les pays du pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) qui sont les plus hostiles à Somoza se sont réunis mercredi soir pour arrêter une position commune à la veille de la réunion de l'O.E.A.

La décision de ces pays de rompre leurs relations avec Somoza et de soutenir la lutte du peuple du Nicaragua constitue un fait d'importance qui suscite une renaissance de la solidarité latino-américaine dans le combat contre l'oppression et la domination de l'impérialisme US dans cette région.

Frank ROUSSEL

L'Iran envisagerait de dénoncer les traités conclus avec les USA et l'URSS

Le ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Yazdi, a annoncé mardi que le gouvernement iranien «étudie la possibilité» d'abroger les deux principaux traités liant Téhéran à Moscou d'une part et à Washington d'autre part.

Lors de la signature, ces deux traités n'étaient pas de même nature. Le premier, le traité irano-soviétique a été conclu en 1921 alors que le jeune Etat socialiste soviétique était menacé dans son existence même par les impérialismes occidentaux. Cependant, ce traité qui prévoit le droit pour l'URSS de faire pénétrer ses troupes en territoire iranien, si un pays tiers «compte utiliser ce territoire comme base d'opération contre l'URSS» peut être évidemment utilisé aujourd'hui à d'autres fins par l'URSS, devenue superpuissance ; c'est pourquoi, son abrogation, si elle intervient, revêt une importance particulière.

Le traité irano-américain de défense mutuelle qui serait lui aussi dénoncé, a été signé en mars 1959 et fait obligation aux Etats-Unis «d'intervenir de façon appropriée, incluant au besoin une intervention armée» dans le cas d'une «agression extérieure». C'est à l'abri de ce traité, notamment, que les Etats-Unis avaient imposé à l'Iran des liens importants de dépendance sur le plan militaire.

UGANDA

Lule, président du gouvernement provisoire ougandais, a décidé de démissionner en raison de désaccords persistants avec ses ministres et différents courants politiques.

COTE D'IVOIRE

Amnesty International lance un appel au gouvernement ivoirien pour la libération de douze étudiants détenus depuis août 1978 dans un camp militaire pour avoir distribué des tracts contre la hausse des prix des transports.

PALESTINE OCCUPEE

Dimanche, une unité de la Résistance palestinienne opérant en Palestine occupée a frappé l'ennemi sioniste au milieu d'un camp militaire. Dans ce camp, situé à la sortie d'El Qods sur la route de Ramallah, a été placée une charge qui a explosé en faisant des dégâts matériels considérables.

RÉUNIONS - DEBATS SUR LA CHINE

Paris 19^e

La Chine aujourd'hui, c'est le thème du débat organisé par la cellule 19^e du PCR ml. Un membre de la délégation du PCR ml qui a passé un mois en Chine, viendra apporter son témoignage et un montage-diapos sera projeté.

Vendredi 22 juin - 20 h 30
16 rue du Général Brunet - Paris 19^e (M^o Botzaris)

Créteil

Avec un membre de la délégation du Parti Communiste Révolutionnaire (marxiste-léniniste) de retour de Chine Populaire (montages-diapos, brochures, etc.)

Le 22 juin à 20 h 30
au 17 rue Emmanuel Chabrier
(Salle sous le centre social Kennedy)

Réfugiés du Vietnam

Vers une conférence internationale Hanoï et Moscou calomnient la Chine

Le gouvernement vietnamien a repoussé le projet de conférence internationale proposée par les pays occidentaux pour discuter de la question des réfugiés indochinois. Cependant, le Vietnam serait d'accord pour participer à une conférence sous l'égide du haut-commissariat des Nations Unies sur le même sujet, limitée toutefois à «un certain nombre de pays directement concernés».

En réponse à l'indignation générale suscitée par le sort des réfugiés, la presse de Hanoï n'a rien trouvé d'autres que de reprendre les habituelles calomnies contre les émigrés qualifiés de parasites, «ne produisant pas et qui veulent continuer à exercer des métiers intermédiaires dans les affaires». En même temps, la presse vietnamienne lance des accusations grossières contre la Chine en parlant de «l'agitation d'organisations chinoises qui veulent faire la révolution culturelle au Vietnam».

La presse soviétique diffuse une propagande anti-chinoise analogue, préten-

dant que c'est la Chine qui a incité les émigrés à partir et a refusé de les recevoir. Il est pourtant bien connu que, dès l'année dernière, la Chine a protesté contre les expulsions massives des Hoas et qu'elle a accueilli plusieurs dizaines de milliers d'entre eux. De plus, la Chine a fait du rapatriement des citoyens vietnamiens d'origine chinoise au Vietnam un point des négociations de paix en cours.

L'Indonésie et la Malaisie préparent un plan pour installer un centre de transit pour plusieurs centaines de milliers de réfugiés sur une île indonésienne aux frais du haut comité des

réfugiés de l'ONU. Le premier ministre de Singapour, en visite officielle à Londres, a déclaré que seule une forte pression internationale sur le gouvernement vietnamien permettrait d'arrêter le flot des réfugiés (au rythme actuel, ils devraient être au nombre de 500 000 cet été).

A Paris, le comité «Un bateau pour le Vietnam» a proposé que le bateau-hôpital qui est au large de Poulo-Bidong serve à transporter les réfugiés et que ceux-ci soient amenés en France par un pont aérien. Le comité lance un appel pour que toutes les possibilités d'accueil pour les réfugiés soient trouvées. Plusieurs organisations officielles et non-gouvernementales annoncent l'augmentation de leur aide aux réfugiés après l'annonce par la Malaisie de sa décision de les expulser.

APPEL EN FAVEUR DES REFUGIES DU CAMBODGE

Pen Nouth, ancien premier ministre du gouvernement royal d'unité nationale du Cambodge (GRUNK), dirigé par Sihanouk, a rendu publique une déclaration sur les réfugiés cambodgiens actuellement refoulés au Cambodge par la Thaïlande. Il dit notamment : «Les réfugiés cambodgiens poussés par les baïonnettes et talonnés par les engins meurtriers des agresseurs doivent mériter plus d'attention de la part de la communauté internationale... Le peuple cambodgien n'a jamais demandé qu'à vivre dans la paix et dans la dignité... Il est urgent de trouver une solution qui mettra fin à ces flux et reflux meurtriers de cette masse humaine et à cette situation malheureuse et dangereuse qui est actuellement celle des réfugiés khmers».

Economies d'énergie

DES MESURES QUI FRAPPENT LES TRAVAILLEURS, PAS LES PETROLIERS

Dans la lignée des mesures annoncées par Giscard à la télévision, le conseil des ministres a pris toute une série de décisions visant à réduire la consommation de pétrole.

La plupart d'entre elles ne brillent pas par leur imagination, mais ont comme premier effet de porter atteinte à la vie quotidienne des travailleurs.

C'est le cas pour le rationnement du fuel domestique, c'est le cas pour l'abaissement de la tempé-

rature maximale de chauffage de 20° à 19°.

Pour le reste, il s'agit plutôt d'augmenter un certain nombre d'amendes. Amendes pour les infractions au stationnement dans les couloirs réservés aux bus, plus grande sévérité dans les amendes et retraits de permis pour excès de vitesse, abaissement de la vitesse maximale pour les poids lourds à 80 kilomètres à l'heure. Mais comment respecter cette dernière limitation de vitesse quand on sait

comment les patrons, par les normes de temps de transport qu'ils imposent aux chauffeurs, poussent à dépasser constamment la vitesse limite ?

Une mesure extrêmement démocratique, puisqu'elle prend l'argent dans la poche des riches : une surtaxe de 3 800 francs est imposée aux vignettes des voitures de plus de 17 CV. Cela amènera sans doute de l'argent dans les caisses de l'Etat, mais il est peu probable que cela puisse dissuader

les utilisateurs de tels convois à revenir à une dimension plus raisonnable : si l'on peut s'offrir une voiture de 17 CV, on peut s'offrir aussi la vignette.

Enfin, une mesure originale : les entreprises réalisant des travaux pour économiser l'énergie pourront se faire financer tout ou partie de ces travaux par les finances publiques. Des cadeaux aux patrons, M. Barre était tout de même capable de cette géniale trouvaille.

A la prison du Puy

Deuxième semaine de grève de la faim pour deux objecteurs

Daniel Besse et Guy Rivet, objecteurs de conscience insoumis à leur affectation à l'ONF (Office National des Forêts) entament leur deuxième semaine de grève de la faim, commencée lors de leur incarcération à la prison du Puy lundi 11 juin 1979.

Le 21 février 1978, ils étaient condamnés à six mois de prison avec sursis et trois ans de mise à

l'épreuve avec obligation de travailler par le Tribunal d'instance du Puy, pour leur insoumission à l'ONF.

Le procureur du Puy, jugeant la peine insuffisante, faisait appel et, le 15 juin 1978, ils sont condamnés à un an de prison dont six mois avec sursis par le tribunal de grande instance de Riom (63). Cette peine est une des plus lourdes jamais prononcées lors de

tels procès. Leur pourvoi en cassation est rejeté ainsi que leur recours en grâce auprès du président de la République.

...Un comité de soutien aux objecteurs s'est constitué sur le Puy. Il a organisé une réunion d'information le jeudi 14, où 150 personnes étaient présentes. Il a ensuite invité toutes les organisations du Puy luttant pour les libertés, toutes les organisa-

tions démocratiques luttant pour la reconnaissance du droit à l'objection, afin de discuter sur les actions collectives qui doivent être menées pour :

— obtenir la libération de Daniel et de Guy,
— lier cette action à la défense des libertés démocratiques qui sont de plus en plus menacées (droit de grève, de manifestation, loi sur les immigrés, etc...).

Correspondant

● Un troisième inculpé du 23 mars libéré

Roger Marin, ouvrier sidérurgiste, est le troisième otage du 23 mars à être libéré.

Condamné à huit mois de prison dont quatre fermes, Roger Marin explique ainsi sa venue à Paris pour participer à la manifestation du 23 mars : «Je voulais simplement crier que je veux du travail, je veux habiter chez moi à Longwy. Mais ça, ils n'ont pas permis que je le dise». Les travailleurs de Longwy l'attendent aujourd'hui à la gare pour fêter sa libération.

A sa sortie de prison, ses premières paroles ont été à ses camarades encore emprisonnés : «Je suis heureux d'être dehors, mais je me sentirai complètement libre lorsque tous mes camarades encore en prison, Mauser, Duval, Legall, Desraisses... le seront aussi».

Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Fête de l'A.C.A.F.I.

(Association culturelle d'amitié français-immigrés)
Les 23 et 24 juin

Fête de l'amitié, des résidents du foyer Sonacotra, de la population du quartier des Aunettes

- Au centre de La Balise
- 1 rue Joliot Curie - Résidence Saint-Hubert
- Entrée gratuite (bons de soutien : 10 francs)

● Au programme :

Samedi : 10 heures : bourse aux vêtements
20 h 30 : film, «Elise ou la vraie vie», suivi d'un débat sur le racisme quotidien

Dimanche :

— fête populaire, buffet, bar, stands, jeux
— spectacles : groupe de théâtre de l'UTIT ; El Jamaï (musique marocaine) ; El Orbane (musique algérienne) ; Mara (chanteuse espagnole) ; chants et musique du Portugal

Souscription permanente
**15 MILLIONS
AVANT
LES VACANCES**

Le Quotidien du Peuple
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte 668 J

Dans notre courrier

RESOLUTION SUR LE KAMPUCHEA

Alain Bouc nous a adressé une résolution sur le Kampuchéa dont l'initiative a été prise par des membres de la revue berlinoise *Befreiung*. «Je me suis associé à cette résolution, nous dit Alain Bouc, considérant que le mouvement contre l'invasion militaire du Kampuchéa n'avait pas pris l'ampleur qu'appelaient cette invasion». «Nous souhaitons, ajoute Alain Bouc, contribuer à éveiller l'opinion européenne à la gravité de la situation présente».

Ceux qui ont pris l'initiative de la résolution souhaitent qu'elle soit signée par le plus grand nombre

A la mi-janvier 1979, les troupes vietnamiennes ont occupé le Kampuchéa voisin. Elles y ont installé un gouvernement, avec lequel fut conclu un «traité d'amitié» qui a pour objet de légaliser une présence de longue durée de forces vietnamiennes dans le pays. Le Vietnam a préparé cette invasion en étroite coopération avec l'Union soviétique, sur les plans militaire et politique et dans le domaine de la propagande.

Nous avons soutenu le long et dur combat pour l'indépendance du peuple vietnamien, comme nous

avons soutenu les combats des peuples du Laos et du Kampuchéa. Nous sommes profondément choqués de constater que l'aspiration du Vietnam à l'indépendance a cédé la place à une politique qui vise à soumettre les petits pays voisins dans le style de l'invasion soviétique à Prague en 1968, et à se placer dans la dépendance de l'autre Grande Puissance, l'Union Soviétique.

Nous déplorons cette nouvelle subordination du Vietnam, et nous protestons contre l'occupation du Kampuchéa. Notre solidarité est acquise à la

possible de gens en Europe, afin de sensibiliser l'opinion sur la gravité de la situation dans cette partie du monde.

Nous publions ci-dessous le texte de la résolution et la liste des premières signatures qui l'accompagnent. Le texte de la résolution avec de nouvelles signatures peut être envoyé à l'adresse suivante :

Redaktion *Befreiung*
Martin - Luther - Str. 78
1 000 - Berlin 62

résistance contre cette occupation.

Nous avons confiance et espoir dans une fructueuse coopération entre les différentes forces patriotiques du Kampuchéa - les forces autour du prince Sihanouk, le gouvernement, l'armée et la population dans le pays même. Nous espérons aussi que ces forces trouveront le moyen de reprendre la politique de non-alignement et de développement autonome du pays, et qu'elles créeront les conditions dans un Kampuchéa à nouveau libéré pour que toutes les forces patriotiques s'enga-

gent dans l'œuvre de reconstruction.

Nous déplorons le conflit militaire entre la Chine et le Vietnam et exprimons notre satisfaction pour le retrait des troupes chinoises hors des provinces septentrionales du Vietnam.

En accord avec la résolution adoptée par tous les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies

— à l'exception des gouvernements d'Union Soviétique et bien entendu de Tchécoslovaquie - nous demandons :

— le retrait immédiat et

sans conditions des troupes vietnamiennes du Kampuchéa

— la restauration des droits légitimes du gouvernement du Kampuchéa démocratique.

Alain Bouc France
Ellen Brun Danemark

Jacques Hersch Danemark

Jan Myrdal Suède
Anders Persson Suède
Heinz Kotte Allemagne
Henner Papendiek Allemagne

Rudolf Wagner Allemagne
Mai 1979

**Meeting - débat
de solidarité
avec le
Kampuchéa**

organisé par le Comité des patriotes
du Kampuchéa démocratique
en France

Jeudi 21 juin - 20 h 30

24 rue Saint-Victor Paris (5^e)
Métro Maubert - Mutualité